

« La FFMJC, les FRMJC,  
les MJC réunissent  
et mettent en mouvement  
des citoyens.  
Elles développent  
des expériences innovantes  
sur tout le territoire. »

# Un projet et des valeurs partagées

Les MJC, les FRMJC et la FFMJC entendent :

- > permettre à chacun d'être acteur de sa vie,
- > mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilité, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables,
- > animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales,
- > contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social,
- > encourager les expressions et les pratiques culturelles sportives et éducatives pour tous.

**La FFMJC, les FRMJC, et les MJC réunissent et mettent en mouvement des citoyens. Elles développent des expériences innovantes sur tout le territoire.**

La FFMJC affirme la nécessité d'inscrire les relations entre les pouvoirs publics, les associations et leurs fédérations dans un conventionnement pluriannuel, reconnaissant, leur projet, leurs actions et la vie associative.

Nous demandons aux élus de s'appuyer sur les MJC pour conduire ensemble le renforcement de la démocratie représentative et de la démocratie participative en reconnaissant l'utilité sociale des associations dans :

- > leur légitimité à être un élément de la démocratie locale, favorisant l'expression et la prise d'initiative des citoyens,
- > leur représentativité pour co-élaborer des politiques publiques locales, départementales ou régionales,
- > leur rôle économique, leur conférant une place singulière entre le service public et le secteur marchand,

> leur capacité à créer des emplois, en soutenant les actions de formation menées pour des élus associatifs, des professionnels, et des élus locaux ou territoriaux.

Nous souhaitons que chaque association :

- > inscrive son action dans un nouveau cadre de conventionnement évitant les logiques d'appel d'offre et de marchandisation. Il repose sur la notion d'engagements réciproques définissant, reconnaissant et évaluant les rôles et fonctions de chacun.
- > élabore une charte d'Éducation Populaire actée par les pouvoirs publics locaux afin :
  - de promouvoir le rôle et l'importance de la place des MJC dans les dynamiques d'animation des territoires,
  - d'accompagner les projets associatifs,
  - de reconnaître que les pratiques amateurs et de l'éducation artistique et sportive participent à la construction de la personne.
- > permette aux jeunes d'être acteurs de leur parcours de vie.

La FFMJC est attentive aux évolutions dans les territoires. Elle affirme la nécessité, qu'à tous les niveaux de la République, une politique ambitieuse de jeunesse et d'éducation populaire soit développée, et que les acteurs de l'économie sociale et solidaire soient reconnus.

Nous sommes solidaires des revendications des associations d'élus qui doivent disposer des moyens suffisants pour exercer leurs compétences.

Nous affirmons la nécessité de lutter partout, contre les inégalités sociales et territoriales et pour le rôle essentiel de l'État, garant de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité républicaine.

Alsace  
Aquitaine  
Bourgogne  
Normandie  
Franche-Comté  
Lorraine  
Méditerranée  
Nord - Pas de Calais  
Pays de la Loire  
Poitou-Charentes  
Mayotte  
La Réunion  
Guadeloupe



BLOG

# Les fédérations régionales

## **FRMJC Alsace**

C/o MJC Espace I10  
1 avenue des Rives de l'Ille  
68110 ILLZACH  
03 89 51 02 48  
03 89 57 31 31  
espace110@wanadoo.fr

## **FRMJC Aquitaine**

42 rue des Teinturiers  
33700 MERIGNAC  
05 56 24 04 44  
05 56 90 09 82  
aquitaine.frmjc@neuf.fr

## **Bourgogne et Champagne Ardennes**

### **FRMJC Bourgogne**

22 rue du Tire Pesseau  
B.P. 07  
21021 DIJON CEDEX  
03 80 45 02 86  
03 80 43 03 43  
frmjc-bourgogne@wanadoo.fr

## **Haute Normandie et Basse Normandie**

### **FRMJC Normandie**

32 bis rue Fred Scamaroni  
14000 CAEN  
02 31 95 41 26  
02 31 95 23 23  
frmjc.normandie@fr.oleane.com

## **FRMJC Franche-Comté**

11 rue Pasteur  
BP 34146  
25400 AUDINCOURT  
03 81 91 10 85  
03 81 91 07 40  
frmjc-fct@laposte.net

## **FRMJC Lorraine**

27 rue de la République  
54000 NANCY  
03 83 27 31 00  
03 83 90 21 63  
frmjc.lorraine@wanadoo.fr

## **PACA, Corse et Languedoc Roussillon**

### **FRMJC Méditerranée**

Cité Corsy  
1 allée du Cèdre Vert  
13090 AIX EN PROVENCE  
04 42 21 21 46  
04 42 21 23 84  
frmjc.med@free.fr

## **FRMJC Nord - Pas de Calais**

36 rue Inkerman  
Résidence Gounod V  
59000 LILLE  
03 20 54 89 05  
03 20 54 02 87  
frmjcnpc@wanadoo.fr

## **Pays de la Loire et Loiret**

### **FRMJC Pays de la Loire**

c/o MJC Plaine du Ronceray  
Bd de la Fresnellierie  
72100 LE MANS  
02 43 72 67 72  
02 43 72 63 27  
frmjc.paysdeloire@orange.fr

## **Poitou Charentes et Limousin**

### **FRMJC Poitou-Charentes**

51 Grand'Rue  
86000 POITIERS  
05 49 60 25 30  
05 49 60 25 39  
contact@frmjc-poitou-charentes.fr

## **Océan Indien**

### **Mayotte :**

c/o MJC MAMOUDZOU  
Boulevard du Baobab Mgombani  
97600 MAMOUDZOU  
02 69 61 18 36  
02 69 61 30 77  
m.j.c.mdzou@wanadoo.fr

## **La Réunion**

80 bis rue Labourdonnais  
97400 SAINT DENIS REUNION  
02 62 73 01 66  
02 62 21 36 93  
fraep974@hotmail.com

## **FRMJC Guadeloupe**

c/o MJC des Abymes Providence  
97139 ABYMES  
05 90 20 31 54  
05 90 20 30 87  
mjcabymes@wanadoo.fr

Des MJC sont aussi présentes en Ile de France,  
informations et contact au siège fédéral.

« Jeunesse, culture,  
solidarité et international.  
Quelle animation,  
quels aménagements durables  
des territoires ?  
La FFMJC agit, analyse et  
produit de l'expertise. »



# Des actions réalisées

La FFMJC est un espace où professionnels et élus construisent des expertises afin de

- soutenir la vie associative,
- promouvoir le projet des MJC,
- réfléchir avec les collectivités locales et territoriales à la mise en œuvre des politiques jeunesse, culture, solidarité et d'aménagement du territoire.

## Sur les territoires

« Les jeunes et la politique jeunesse »

Octobre 2006, *Diagnostic auprès de la commune de Pfastatt.*

« L'éducation populaire et les territoires en mouvement : Quelles perspectives ? »

Colloque, mai 2007 à Dijon.

« Liberté associative et engagement social. Et si l'on reparlait d'éducation populaire ? »

Région PACA et Languedoc-Roussillon, Mai 2008

« Développement d'un projet associatif sur un quartier »

Étude préfigurative, décembre 2008, Commune de Dieppe.

## Sur la jeunesse

« La jeunesse aujourd'hui »

Décembre 2007 à l'INJEP.

« La santé des jeunes et la prévention des conduites à risque » Mai et octobre 2008, *Journées d'études en partenariat avec l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie)* à Poitiers et à Illzach.

## Sur l'action culturelle

« Éducation Populaire – Musiques Actuelles : quelle rencontre ? » Novembre 2006 au Mans.

« Éducation à l'image et public »

Novembre 2006 à Montbéliard en partenariat avec le Pôle d'éducation artistique à l'image et au cinéma de Franche Comté.

« Résidences d'artistes et art contemporain »

Septembre 2007 à Dunkerque en partenariat avec le LAAC (lieu d'art et action contemporaine)

« L'internet citoyen » Octobre 2007, à Poitiers

## Débats publics – rencontres :

« Amateurs et professionnels quelles créations en commun ? »

Juillet 2007, en partenariat avec la direction du Festival d'Avignon.

« Les scènes culturelles de proximité »

Juillet 2007 à Avignon.

« Que serait un cinéma sans les spectateurs ? »

Mai 2008, à Cannes lors du festival international du film.

« Comment accompagner les pratiques théâtrales amateurs ? »

Mai 2008 à Cherbourg, scène nationale, au cours des « Téméraires » rencontres de théâtre amateur.

## Formations :

**Pour les animateurs des danses orientales et africaines :**

Avril 2007, à l'INJEP, Marly le Roi / Novembre 2007, à Pontault-Combault / Mai 2008, à Nancy / Novembre 2008, à l'INJEP, Marly le Roi

**Pour les animateurs des danses Hip Hop :**

Juillet 2008, à l'INJEP, Marly le Roi

Novembre 2008, à l'INJEP, Marly le Roi

Ces formations sont réalisées en partenariat avec le pôle culture de l'INJEP.

**Pour les professionnels de l'animation :**

« Associations et pouvoirs publics »,

Novembre 2008, en partenariat avec Trajectoire Formation

« La mise en œuvre du projet d'éducation populaire des associations MJC dans un territoire et auprès d'une population »

Journées Nationales d'étude 2007.

**Pour les élus locaux et territoriaux, en partenariat avec Trajectoire Formation :**

« Le diagnostic partagé » Mai 2008

« La commune et l'intercommunalité » Mai 2008

« La participation des habitants » Mai 2008

« La relation entre les communes et les associations » Juin 2008

« La jeunesse comme ressource » Septembre 2008

« L'accueil petite enfance » Octobre 2008

« L'accompagnement des familles » Octobre 2008



“Tout acte éducatif  
en direction des jeunes  
doit se construire  
dans une démarche culturelle  
et intergénérationnelle.”

AG FFMJC 1948

# Quelles politiques pour quelles jeunesses et quelles cultures ?

Aujourd'hui, la société est défiante vis-à-vis de sa jeunesse. Elle l'accuse de mille maux. Peu de compétences, d'inventivité, et de sérieux lui sont attribuées. Pourtant, la jeunesse s'engage. Elle est aussi l'avenir de toute société. Aussi, il est nécessaire que l'éducation permette aux jeunes de devenir des adultes responsables, autonomes, acteurs et citoyens.

La FFMJC veut aller au-delà des représentations et attributions négatives qui sont accolées à la jeunesse.

Pour cela :

> Les MJC et leurs fédérations accompagnent les jeunes au-delà de la consommation d'activités de loisir. Ainsi, ils inventent, créent, explorent et construisent eux-mêmes des projets.

> Les MJC et leurs fédérations accompagnent les pratiques culturelles et artistiques des jeunes dans l'ensemble des champs artistiques : spectacles vivants (danses, théâtre, musiques, cirque) arts plastiques, connaissance des arts, cinéma, multimédia, écritures. Ces actions sont réalisées à l'école et hors de l'école.

> La FFMJC s'engage pour que les MJC soient reconnues comme lieu complémentaire et partenaire des établissements culturels présents sur les territoires (scènes nationales, musées, monuments historiques...). Les jeunes s'approprient plus facilement ces lieux de proximité dans lesquels ils sont acteurs et créateurs.

**Les MJC et leurs fédérations sont des acteurs importants de l'animation d'un territoire. Pour elles, on ne peut séparer les politiques d'aménagement du territoire des politiques jeunesse et culture.**

Ainsi nous proposons de :

- > dépasser les logiques de cloisonnement des associations,
- > dépasser les logiques d'échelles administratives et de compétences juridiques pour poser la question des territoires de vie des populations,
- > aider les collectivités à développer des politiques publiques dans la transversalité,
- > promouvoir l'expérimentation sociale,
- > organiser la recherche développement dans le monde éducatif et social,
- > réfléchir à la notion de pôles de compétences,
- > inventer des formes d'évaluation dynamiques et partagée qui renforcent la transparence et la légitimité.